

« deuxième urgence », c'est-à-dire après l'intervention en ra en assemblée générale statutaire le 14 mai prochain (le lieu reste à définir) : la convention nationale avec la protection civile devrait être signée à cette occasion.

Cinq volontaires supplémentaires

Ces volontaires accompagnent les personnes en situation d'urgence à la suite d'événements majeurs tels que les catastrophes climatiques (inondations, tempête) ou les attentats comme celui qui a frappé Nice le 14 juillet 2016. À l'issue de la rencontre, cinq cheminots retraités d'Auvergne - Rhône-Alpes se sont portés volontaires, ce qui fait passer à douze l'effectif mobilisable dans cette région et à près de soixante-dix pour l'ensemble du dispositif, au niveau national. « C'est exceptionnel », se réjouit Henri Vianay, coordinateur de Bénévoles SNCF en Auvergne - Rhône-Alpes. « Pour nous, ce type de bénévolat est une première. Aujourd'hui, nous en sommes à l'étape de l'organisation. Nous allons tout faire pour que cela devienne opérationnel et se développe rapidement. »



Ci-contre : de gauche à droite, Yannick Laurent (Protection civile), Henri Vianay et André Degout (association Bénévoles Retraités SNCF).

En page de gauche :

les participants à l'issue de la rencontre au siège du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ; au premier rang, Yannick Laurent (en tenue bleue) et Alain Lascombes, tous deux de la Protection civile.

Un correspondant dans chaque région

Sensitiva une déclinaison dans chaque région française et l'inscription des volontaires en ligne sur la base de données e-protection-civile.org), afin de permettre, en cas de catastrophe – que personne ne souhaite – au

correspondant régional opérationnel concerné de contacter les volontaires (néanmoins, ceux-ci restent libres de refuser pour des raisons personnelles).

« En revanche », souligne Alain Lascombes, « ceux qui ont répondu par ailleurs que les volontaires sont pris en charge et couverts par une assurance dès la prise de contact au rendez-vous convenu. »

Contact : Association des Bénévoles Retraités SNCF, région Auvergne - Rhône-Alpes,

André Degout, association Bénévoles Retraités SNCF

« Tout a commencé avec Xynthia... »

« L'idée d'impliquer les cheminots dans la protection civile nous est venue lors de la tempête Xynthia, qui a principalement touché l'ouest du pays - Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne et Normandie - entre le 26 février et le 1^{er} mars 2010. Devant le spectacle de désolation et la détresse des victimes de la catastrophe, nous avons été quelques-uns à penser que les cheminots retraités pouvaient consacrer un peu de leur temps libre à des actions de proximité pour aider dans ce type de situation et que, de plus, ils étaient mobiles par nature. Une première convention avec la protection civile a été signée en 2017, en précisant que cette collaboration est basée sur le volontariat et qu'elle concerne ce qu'on appelle « la deuxième urgence » : par exemple, après des inondations, de la maintenance pour débayer et le nettoyage des lieux si besoin, de l'assistance administrative pour entamer les démarches d'indemnisation, etc. Tout cela en plus d'un soutien moral aux victimes qui sont en panique, en stress... Une nouvelle convention enrichie est en préparation, à la fois plus détaillée et laissant la possibilité d'aménagements sur des annexes régionales. Cette convention est bien distincte de celle signée entre la SNCF et la protection civile, qui a une utilité propre. »

c/o Technicentre SNCF de Lyon-Vaise, 60 rue de Bourgogne, 69009 Lyon.

Animateurs :

- Henri Vianay : vianayh@numericable.fr, 06 36 98 89 73.

- Michel Henry Blanc : michou.vocance@gmail.com, 06 10 26 65 70.

- Simone Sicaud : sicaud.simone@orange.fr, 04 72 32 15 30 ou 06 72 72 52 68.

E-mail : ext.absnscfr@rhoncalpes@snscf.fr

www.benevolesretraitesnscf.org

Jose CLAVEZOLLE